

SAGE Vilaine

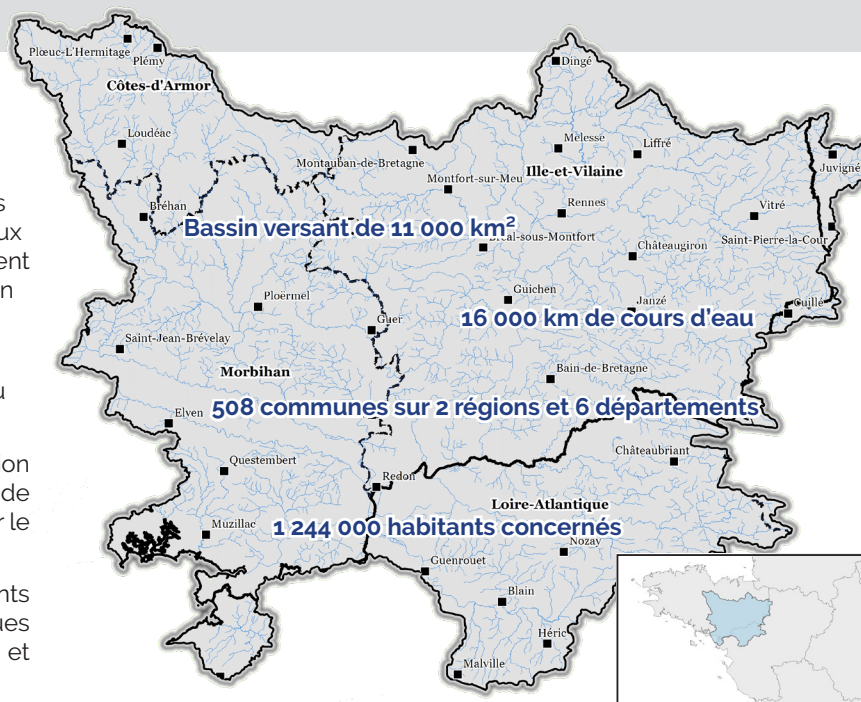
Révision - État des lieux

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** (SAGE) est un document de planification visant à atteindre des objectifs de bon état pour la ressource en eau dans sa globalité (cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines et milieux humides), et ceci à l'échelle d'un territoire cohérent d'un point de vue hydraulique, appelé bassin versant.

Ce document fixe des règles particulières, adaptées aux problématiques et aux enjeux du territoire.

L'état des lieux est une phase essentielle à la révision du SAGE. Il pose les fondements de la réflexion de l'élaboration du document et doit être partagé par le plus grand nombre d'acteurs.

Il fait la synthèse d'un ensemble d'éléments caractéristiques du territoire : caractéristiques physiques, état des ressources en eau, usages et risques naturels.





Un patrimoine « eau » riche, mais sensible et altéré

Qualité physico-chimique

16 000 km de cours d'eau, dont une majorité est dégradée :

- Excès de **nutriments** (azote et/ou phosphore) à l'origine de phénomènes d'eutrophisation des eaux douces et littorales (prolifération algale)
- Disponibilité en **oxygène** dans l'eau

Micropolluants et substances émergentes

Contamination quasi-généralisée des eaux par les pesticides

- Entre 8 et 84 pesticides quantifiés selon les stations de suivi en 2020

Hydromorphologie et continuité écologique

Morphologie des cours d'eau **fortement modifiée** (travaux d'aménagement, ouvrages...) et sujets à des périodes de basses eaux sévères

1 676 ouvrages (barrages et seuils) sur le bassin versant :

- 2 ouvrages conformes sur 44 prioritaires
- 25% des ouvrages infranchissables pour les salmonidés et 8% pour les anguilles

Environ 600 plans d'eau recensés sur le territoire

Environ 80 000 ha de zones humides inventoriées, dont une part importante potentiellement altérée

Des milieux exposés à la pression des activités humaines

Prélèvements en eau

~ **99 millions m³/an** prélevés sur le bassin versant, soit environ 4 fois la consommation annuelle d'eau potable du Bassin Rennais :

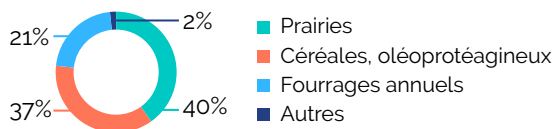
- 70% pour l'eau potable
- 20% pour l'agriculture
- 10% pour l'industrie

Pollutions diffuses d'origine agricole

Pression des nitrates sur le territoire du SAGE :

- **95 kg à 198 kg d'azote/ha de SAU** (surface agricole utile), comparée à la pression moyenne observée en Bretagne : 16g kg d'azote/ha de SAU
- Plus de 1200 tonnes de pesticides vendues en 2020 (90% de fongicides ou herbicides)

Surfaces agricoles :



Rejets domestiques et industriels

429 stations collectives de traitement des eaux usées

- ▶ 32% non conformes en performance (soit 20% de la capacité de traitement)

191 rejets industriels

- ▶ 58% raccordés au réseau collectif
- ▶ 42% avec gestion partielle ou totale de leurs effluents

Urbanisation, imperméabilisation des sols

8% du territoire en zones urbanisées

- ▶ Concentrées autour de Rennes et sur les bassins littoraux



Des usages tributaires de la qualité de l'eau

Conchyliculture

Production principalement axée sur les moules (44,2%) et les huîtres (44,5%)

520 ha de concessions répartis sur différents secteurs

- ▶ 55% des zones dont la production est directement commercialisable
- ▶ 45% de zones qui nécessitent une étape de purification avant mise sur le marché

Baignade

- **Eaux littorales** : 100% des sites en qualité bonne à excellente en 2021
- **Eaux douces** : 14 sites dont 71% en qualité bonne ou excellente mais problématiques importantes dues à des bactéries (cyanobactéries)
- Des arrêtés d'interdiction temporaire de la baignade parfois pris en raison de contaminations par des bactéries ou des cyanobactéries

Pêche de loisir

- **55% des navigants pratiquent la pêche embarquée** (15 000 à 20 000 passages de bateaux/an à l'écluse d'Arzal)
- Environ **32 000 adhérents** à des associations de pêche de loisir sur le bassin versant (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan)



Plaisance

- **15 000 à 20 000 passages de bateaux/an** à l'écluse d'Arzal

Pêche à pied de loisir

- **54%** des sites suivis **en bonne qualité** (sans restriction)
- **31% en qualité médiocre** (pêche déconseillée)
- 1 site n'est pas suivi et 1 site est en qualité moyenne
- Espèces pêchées : huîtres, moules, coques...

I Un territoire exposé aux risques naturels

Inondations et submersion marine

Plus de **12 000 enjeux** situés en zone à risque :

- ▶ 70% de maisons
- ▶ 5% d'immeubles
- ▶ 25% de bâtiments publics ou économiques



Érosion du trait de côte

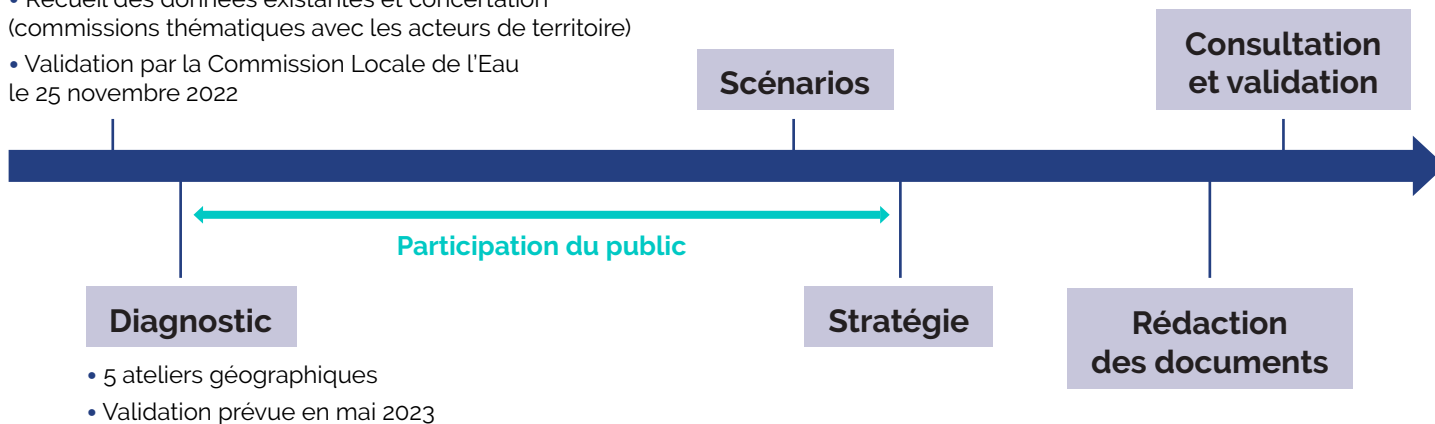
- Forte prédisposition à l'**érosion des falaises sur 3% du linéaire** (Pénestin)
- **6 communes littorales identifiées à forts enjeux d'ici 2050** (Le Tour du Parc, Damgan, Billiers, Pénestin, Ambon, Sarzeau)

I Les étapes de la révision du SAGE

Etat des lieux

Du 18 avril au 25 novembre 2022

- Recueil des données existantes et concertation (commissions thématiques avec les acteurs de territoire)
- Validation par la Commission Locale de l'Eau le 25 novembre 2022



Diagnostic

- 5 ateliers géographiques
- Validation prévue en mai 2023

Scénarios

Consultation et validation

Stratégie

Rédaction des documents

La phase suivante de **diagnostic**, s'appuiera sur cet état des lieux pour mettre en évidence les interactions entre milieux, pressions, enjeux environnementaux et développements socio-économiques. Il permettra d'identifier et hiérarchiser les enjeux du territoire en matière de gestion de l'eau.

Tout au long de son processus, la révision du SAGE Vilaine s'appuie sur la **concertation de l'ensemble des acteurs et des citoyens**, permettant de recueillir et d'intégrer leur vision du territoire.



Cellule d'animation du SAGE 

02 99 90 88 44

sage.vilaine@eaux-et-vilaine.bzh

EPTB Eaux & Vilaine

Boulevard de Bretagne

56130 LA ROCHE-BERNARD

www.eaux-et-vilaine.bzh

